

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 027-17
Le 6 mars, 2017

DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER ROYAL BANK OF SCOTLAND PLC (THE)

Le 7 février 2017, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la démission de Royal Bank of Scotland Plc (The) à titre de participant agréé étranger de Bourse de Montréal Inc. Ce changement prend effet à la fin du jour ouvrable du 3 mars 2017.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Karen McMeekin, directrice, inspections, au 514 787-6606, ou à l'adresse courriel karen.mcmeekin@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation